

	ECHELLE DE PERFORMANCE CO2		Document 3B
	Rapport d'avancement : année 2023		Rev. 3 Pag. 1/10

Date	03/11/2023	30/01/2023		
Révision	00	01		
Remarque	Début	Rapport fin 2023		

1. Introduction

EEOCUR SA rendra compte deux fois par an des émissions de CO2e dans un bilan de Gaz à effet de serre (Document 3A1).

Sur cette base, un rapport d'étape avec les objectifs associés sera régénéré en conséquence avec ce document.

Les deux documents sont communiqués en interne (réunion) et en externe (site internet). Les résultats CO2e seront également discutés lors de la Revue de Direction.

2. Activités

La société dont l'abréviation est Eecocur SA a été créée en 1994. Sa dénomination officielle **ENVIRONNEMENT - ECOLOGIE – CURAGE** met d'entrée de jeu l'accent sur la volonté intrinsèque de la société de défendre la nature, insister sur ses objectifs de respect de l'environnement et de l'optimisation des ressources planétaires.

A l'origine elle était essentiellement spécialisée dans les secteurs des travaux hydrauliques et pose de gabions.

À la suite de sa reprise en 2016 par Monsieur Philippe Ruelle et ses associés, Messieurs Marc-Antoine Boucher, Gérard Delgoffe et Robert Delmez, un nouvel élan lui a été conféré. Ils ont redynamisé les secteurs existants et en ont développé de nouveaux : aménagement paysager, voirie, espaces ludiques, ouvrage en béton, traitement biologique des vases, gestion des roseaux.

La société investit continuellement dans du matériel plus performant, plus écologique et plus propre afin d'optimiser le travail et le bien-être de ses équipes.

La SA Eecocur est composée d'une équipe de professionnels compétents dans chaque domaine pour mener à bien les chantiers confiés. Le faible turn-over connu dans la société est le gage d'une compétence acquise, et confère à la société une garantie complémentaire de fidélité aux valeurs de la société.

La société Eecocur SA met toute son expérience et son savoir-faire au service de sa clientèle tant publique que privée.

3. Evolution des émissions de CO2e 2018 vs 2023.

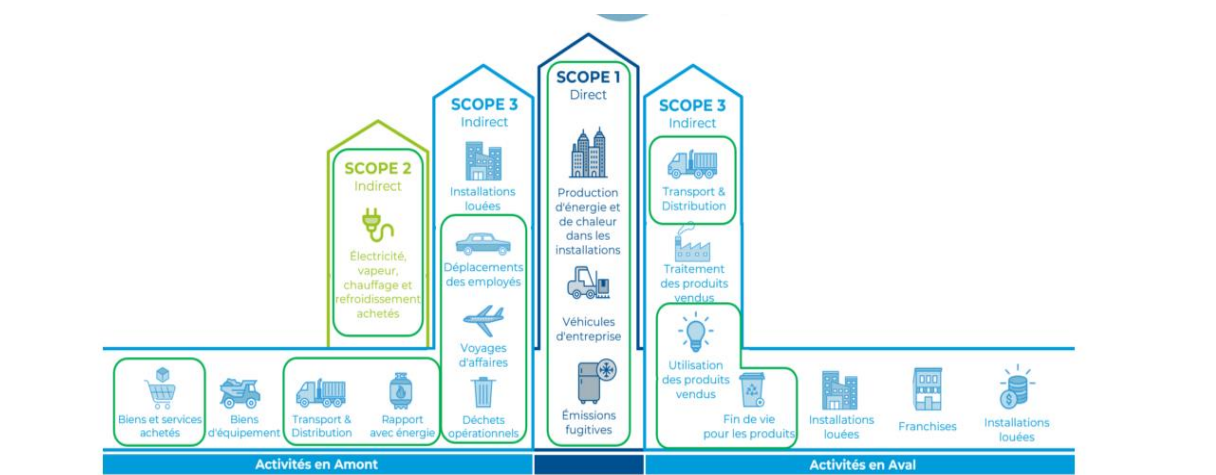
Le tableau ci-dessous reprend l'évolution des émissions de CO2 (ensemble des gaz à effets de serre (GES)) de notre activité et ce suivant les 2 scopes du GHG Protocol.

La comparaison pluriannuelle se fait sur base des émissions proportionnelles au chiffre d'affaires de notre année de référence, 2018.

Étiquettes de lignes	Somme de 2018 Emission	Somme de 2021 Emission	Somme de 2022 Emission	Somme de 2023 Emissions
1	1139059,68	1545891,928	1579998,897	1765889,29
2	19058,03	18864,305	15479,96	15576,31
Total général	1158117,71	1564756,233	1595478,857	1781465,6

Scope GHG Protocol	2018 kg CO2é	2021 kg CO2é	2022 kg CO2é	2023 kg CO2é
1	1.139.060	1.545.892	1.579.999	1.765.889
2	19.058	18.864	15.480	15.576
	1.158.118	1.564.756	1.595.479	1.781.466

4. Répartition des émissions de CO2e



Scope 1 = émissions directes de gaz à effet de serre :

Ce sont des émissions de gaz à effet de serre qui ont lieu directement au niveau de l'entreprise. Quelques exemples :

- les émissions liées à un chauffage électrique dans un bureau ou sur les chantiers ;
- les émissions liées à la combustion de carburant des véhicules détenus par l'entreprise ;

Scope 2 = émissions indirectes liées à l'énergie :

Ce sont principalement les émissions liées à la production d'électricité, qui n'émet pas directement sur le lieu de travail mais au moment de sa production (la combustion d'une

	ECHELLE DE PERFORMANCE CO2	Document 3B Rev. 3
	Rapport d'avancement : année 2023	Pag. 3/10

centrale à gaz par exemple).

Scope 3 = autres émissions indirectes :

Ce sont toutes les autres émissions. Le Scope 3 est très large par définition et représente, en général, la très grande majorité des émissions liées à l'activité d'une entreprise.

Ne pas prendre en compte le Scope 3, c'est avoir une vision très incomplète de l'empreinte carbone de son entreprise.

Quelques exemples d'émissions "scope 3" :

- les achats de marchandises et matières premières ;
- les achats de services (administratifs, numériques, etc) ;
- les déplacements domicile-lieu de travail ;
- l'utilisation des produits ou services vendus.

Dans le cadre de la certification qui est visée aujourd'hui par l'entreprise EECOCUR (certification de niveau 3), les émissions émises dans le cadre du scope 3 ne sont pas prises en compte.

La prise en compte de toutes les émissions du scope 3 constituera un réel défi pour les années à venir avec l'ambition de pouvoir atteindre des niveaux de certification supérieurs (4 ou 5).

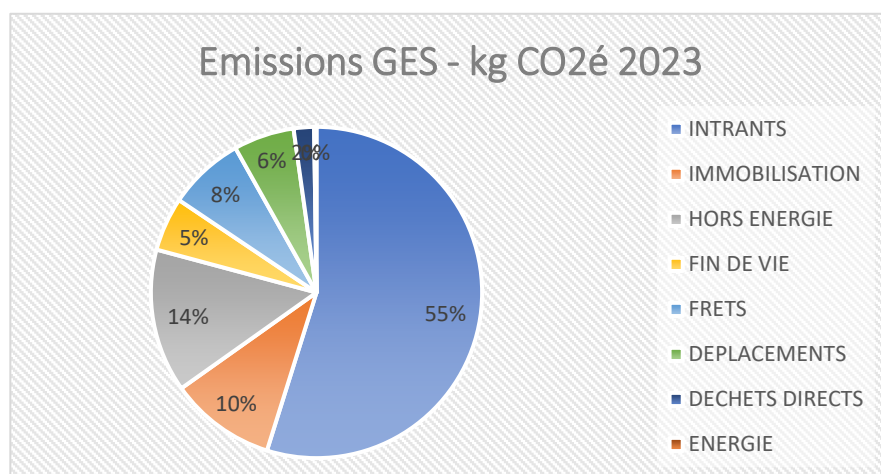
5. Résultats

L'interprétation du bilan 2021 nous montrent qu'une partie importante (42%) de la production de CO2 provient des intrants dont 82% sont des matières premières.

Plus de 62% de nos émissions proviennent de nos chantiers (matières premières + frets + hors énergie).

Emission globales 2023

Attribution	Emissions GES - kg CO2é 2023	%
INTRANTS	3.539.979,00	54,84%
IMMOBILISATION	667.914,00	10,35%
HORS ENERGIE	903.166,00	13,99%
FIN DE VIE	338.847,36	5,25%
FRETS	480.531,00	7,44%
DEPLACEMENTS	382.194,00	5,92%
DECHETS DIRECTS	128.115,36	1,98%
ENERGIE	14.898,00	0,23%
	6.455.645	



La partie dédiée à l'énergie est infime puisqu'elle ne reprend qu'un faible pourcentage de nos émissions de CO2, seulement 0.23%. Ceci est justifié par le fait que seuls les bureaux sont alimentés en électricité et que peu de membres de l'équipe y travaille en permanence.

Il est également souligné que la société ne pratique aucunement de déplacements

	ECHELLE DE PERFORMANCE CO2	Document 3B Rev. 3
	Rapport d'avancement : année 2023	Pag. 5/10

longs courriers empruntant avions ou autres moyens de navigation rapides.

Cette analyse nous montre également que la majeure partie de notre production de CO2 est issue des consommations en carburant, tant sur chantier (13.99%) que pour nos déplacements (5.92%). Ceci met en lumière le plus gros challenge sur lequel nous devons nous pencher afin de repenser notre manière de fonctionner tant au niveau du transport, via le passage à une flotte plus durable et une meilleure utilisation des différents modes de transports alternatifs quand cela est possible (co-voiturage, transports en commun,...), qu'au niveau des chantiers avec l'utilisation de technologie de substitution aux groupes électrogènes (Greenbox- boîtier de monitoring énergétique capable de nous faire réaliser de belles économies en optimisant nos consommations) ou l'utilisation d'engins électrifiés préférentiellement aux engins thermiques selon l'évolution technologique des années à venir, car actuellement pas assez performant pour l'intensité de notre activité. (Nacelles, chargeurs télescopiques, ...).

Un point d'action sera axé sur la production d'énergie avec, tout d'abord, le passage aux énergies renouvelables pour la production de notre électricité en passant par l'achat d'électricité 100% verte d'origine belge, et par l'optimisation de l'autoconsommation de notre propre production (panneaux photovoltaïques).

6. Politique d'énergie

EECOCUR fait de l'utilisation efficace et de la production durable de l'énergie l'une de ses visions politiques et souhaite y parvenir en mettant en place les actions suivantes :

- inventorier et actualiser en permanence les flux énergétiques au sein de ses bureaux, ateliers et projets
- évaluer systématiquement la consommation d'énergie
- évaluer systématiquement la durabilité de son approvisionnement énergétique
- planifier et mettre en œuvre des mesures d'économie d'énergie
- mettre à disposition suffisamment de personnes, de ressources et d'informations
- évaluer périodiquement le résultat des mesures d'économie d'énergie et d'approvisionnement énergétique durable
- communication interne et externe de sa performance énergétique
- réaliser des projets et des productions selon les lois, règlements, codes de bonnes pratiques.

Le système de gestion du CO2 et de l'énergie est considéré comme un « outil » et non comme une « cible » au sein de la politique énergétique.

La direction est convaincue que toutes les personnes impliquées feront tout leur possible pour optimiser la réduction de la consommation d'énergie et la durabilité des sources d'énergie, en fonction de leur position et de leurs tâches.

7. Revue énergétique

Les IPE repris ci-dessous permettent de mesurer notre performance énergétique par cartographie d'énergies dans le temps et dans des conditions comparables (en fonction de notre unité fonctionnelle qui est notre chiffre d'affaires)

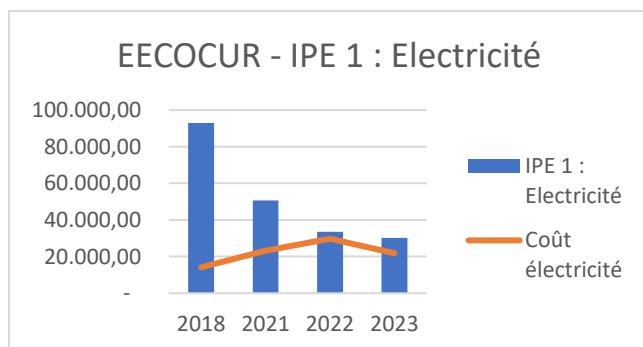
EECOCUR - IPE

Rev4 -
25012024

	2018	2021	2022	2023
IPE 1 : Electricité	92.966,00	50.607,21	33.549,98	30.213,85
IPE 2 : Gasoil chantiers	162.761	143.685	108.977	117.711
IPE 3 : Véhicules 1	7,97	3,27	8,02	7,74
IPE 4 : Véhicules 2	14,44	13,19	13.19	12,89
IPE 5 : Camions	45,00	42,10	41.17	41,95

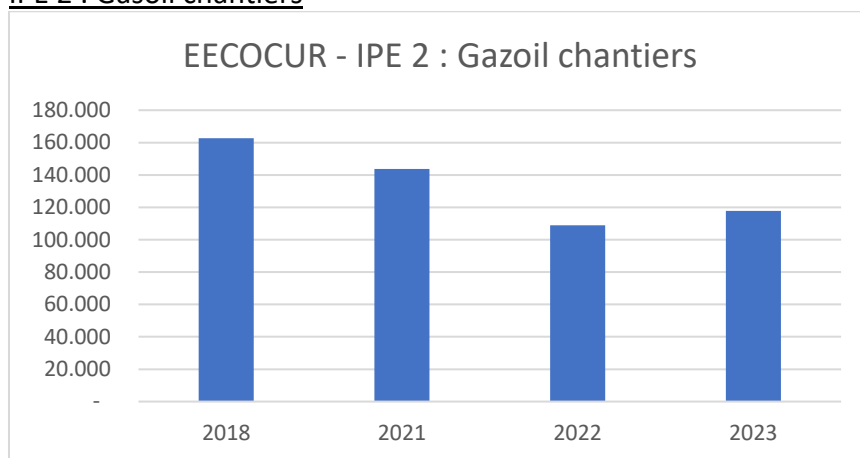
Evolution et commentaires des IPE :

IPE 1 : Electricité



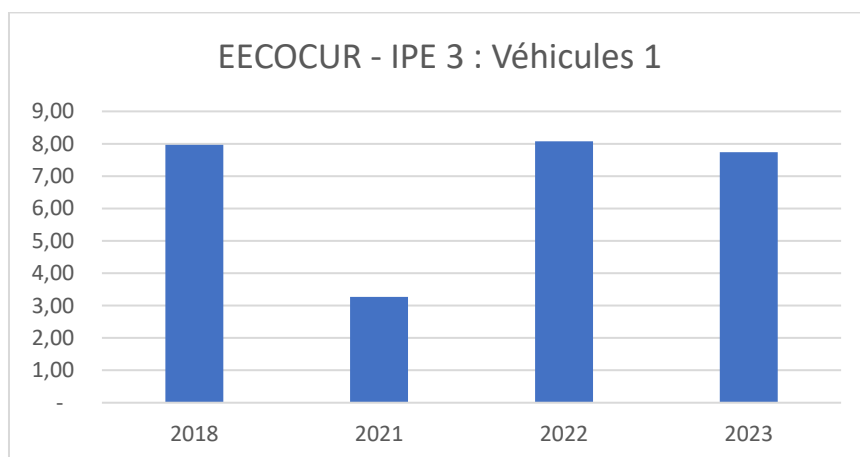
Depuis 2018 nous notons une forte diminution de nos consommations électriques au bureau. Nous projetons une stagnation de cette diminution dans le futur. Néanmoins, notre plan d'action maintient une sobriété énergétique auprès de nos employés.

IPE 2 : Gazoil chantiers



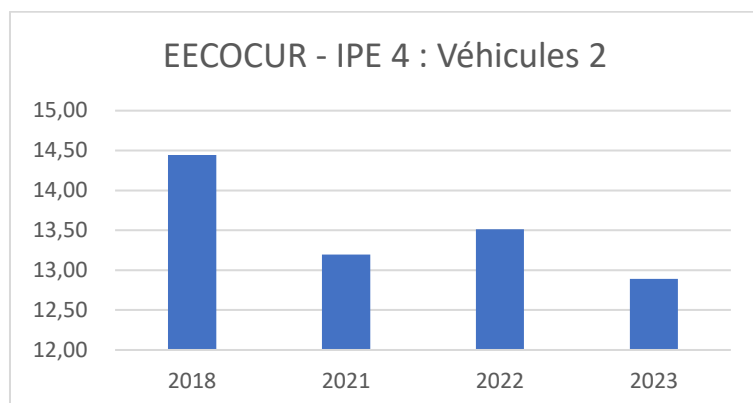
Nos actions depuis 2018 portent leurs fruits en termes de réduction de la consommation de gazoil sur les chantiers. Depuis 2022, la taille des chantiers et l'éloignement de ceux-ci sont en augmentation. La météo capricieuse de l'année 2023 a induit une consommation des pompes et groupes électrogènes qui doivent tourner 24h/24. La société continue le développement de son parc machine : en 2023, il a été ajouté 3 grues, 2 chargeurs et un dumper.

IPE 3 : Véhicules 1



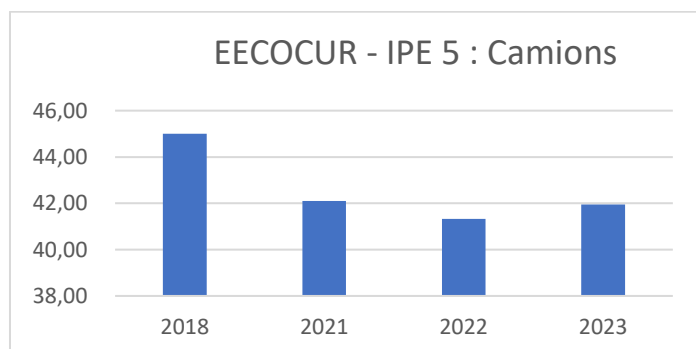
La consommation des véhicules de sociétés reste sensiblement semblable. L'action n° 6, conduite éco permet de diminuer l'IPE3.

IPE 4 : Véhicules 2



La consommation des véhicules pour le transport des ouvriers a légèrement augmenté en 2022 après une forte diminution en 2021. Nous remarquons une légère diminution en 2023 due notamment à l'action n° 6, conduite éco et à la réorganisation des outils de chantier qui ne restent plus dans les camionnettes mais sont stockés sur chantier afin d'alléger les véhicules.

IPE 5 : Camions



Depuis 2018, la consommation des camions est en diminution. Nous prévoyons une légère augmentation en 2023 due à l'éloignement des chantiers actuels et due au fait que nous avons ajouté un camion à notre flotte en octobre 2022. L'action n° 6, conduite éco devrait permettre de stabiliser l'IPE5.

Suivis des IPE :

Le suivi des IPE se fait à partir de notre tableau de bord « EECOCUR - plan action - bilan carbone 2023 V2.xls ».

Ce tableau de bord reprend par actions les résultats attendus, les personnes concernées, les indicateurs, la réduction attendue en % et en kg de CO2.

8. Objectifs énergétiques

Un plan d'action à court terme a été défini reprenant 3 points principaux, nous permettant d'envisager une réduction de 271.000 kg de CO2, soit 5%. Ce qui aura un impact de sobriété et d'efficacité sur la classification négawatts.

- Eviter les déplacements inutiles par une bonne préparation en amont du travail
- Gestion des moteurs qui seront coupés lors des pauses
- Réutilisation des panneaux de chantiers, des gobelets....

EECOCUR - IPE

objectif
2024

	2018	2021	2022	2023	objectifs 2024	Unité
IPE 1 : Electricité	92.966,00	50.607,00	33.549,98	30.213,85	30.200	kWh
IPE 2 : Gasoil chantiers	163	143.685	108.977	117.711	115.356	litre
IPE 3 : Véhicules 1	7,97	3,27	8,02	7,74	7,74	litre/100km
IPE 4 : Véhicules 2	14,44	13,19	13,80	12,89	12,89	litre/100km
IPE 5 : Camions	45,00	42,10	41,17	41,95	41,33	litre/100km

9. Progrès sur les objectifs énergétiques

Premier rapport d'étape décrivant l'année de démarrage.

Les progrès seront discutés dans le prochain rapport d'étape, dans lequel les résultats et les évolutions du 1er semestre 2024 seront discutés.

10. Communication externe

La section CO2 du site Web est opérationnelle. Un groupe cible de nos 5 meilleurs clients et de nos 5 meilleurs fournisseurs recevra également de façon biannuelle les informations relatives à notre gestion de notre échelle de performance CO2.

En 2024, nous participerons au Green Challenge PME, organisé entre autres par l'UWE qui prendra cours de mars à juin 2024.

11. Coopération/Initiatives

- Groupe de travail avec la société CO2 Strategy représentée par Monsieur Frédéric Mathot et la société COPRO concernant la certification sur l'échelle

	ECHELLE DE PERFORMANCE CO2	Document 3B Rev. 3
	Rapport d'avancement : année 2023	Pag. 10/10

de performance CO2

- Groupe de travail interne Bilan Carbone EECOCUR
- Énergie & Environnement – initiatives connexes de la Confédération de la construction
- Adhésion à des groupes LinkedIn pertinents pour le CO2
- Demande de participation à des interventions de la cellule environnement de l'UWE (Union Wallonne des Entreprises)
- Prise d'informations auprès du BEP afin de savoir s'ils proposent quelque chose.

12. Personnes actives dans la rédaction de ce rapport :

- Monsieur Philippe RUELLE, administrateur délégué
- Monsieur Hugues DEFFOIN, chargé de projets
- Madame Fabienne WOOT de TRIXHE, comptable, conseiller en prévention et en environnement
- Monsieur Frédéric MATHOT, expert externe, société CO2 Strategy